

RESOLUTION N° AGN/42/RES/9

OBJET :

TRAFIC ET USAGE
FRAUDULEUX DE PASSEPORTS
ET AUTRES DOCUMENTS
INTERNATIONAUX.

CLASSEMENT DE CETTE RESOLUTION :

1 exemplaire dans le CLASSEMENT
CHRONOLOGIQUE à l'année 1973

1 exemplaire dans le CLASSEMENT
MATIERE

dans la rubrique : Trafics
illicites et contrebande, à
l'exception du trafic de drogues
et de fausse monnaie.

1 exemplaire dans le CLASSEMENT
MATIERE

dans la rubrique : Documents
d'identité et titres de voyage.

1 exemplaire dans le CLASSEMENT
MATIERE

dans la rubrique : Falsifications
et contrefaçons
à la sous-rubrique : Divers.

TEXTE DE LA RESOLUTION

L'Assemblée Générale de l'O.I.P.C.-INTERPOL, réunie en sa 42^{ème} session à Vienne, du 2 au 9 octobre 1973,

CONSCIENTE de l'énorme fardeau que le rythme prodigieux de développement du tourisme et des voyages fait peser sur les fonctionnaires chargés de l'identification et de l'arrestation des malfaiteurs internationaux dans les ports, aéroports et autres lieux d'entrée des étrangers,

SACHANT que ces malfaiteurs internationaux a) fabriquent et utilisent des documents de voyage contrefaits, b) utilisent des documents authentiques frauduleusement altérés, c) utilisent des documents qu'ils se sont frauduleusement procurés,

INVITE chaque pays Membre à envisager d'appliquer les méthodes et les moyens suivants de détection de ces malfaiteurs internationaux :

1) établissement d'un programme de formation des fonctionnaires chargés de la détection de ces documents de voyage,

2) exercice d'une vigilance extrême, afin que les documents de voyage ne soient délivrés qu'une fois qu'il aura été prouvé de façon claire et convaincante qu'ils peuvent valablement l'être,

3) utilisation dans la fabrication des documents de voyage de dispositifs spéciaux, encre fluorescente, papier de sûreté et autres techniques de manière à en réduire la reproduction illicite,

DEMANDE INSTAMMENT à chaque pays Membre d'exercer un contrôle de sécurité très strict sur ces matériels, y compris les stocks de papier vierge, les sceaux, les timbres, visas et autres utilisés dans l'impression de tels papiers et l'élaboration de documents de voyage authentiques.